

Décision Générale colonial

Décision n° 1357 31 décembre 1949

n° 1357 31

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 décembre 1949
Numéro JO n° 12 du 31/12/1949	Date du numéro 31 décembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Ralcotonirainay, précédemment en service aux finances (section des recettes), est affecté au service judiciaire. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1050.